

Le mot du Maire

Voici le premier numéro de notre bulletin communal de l'an 2000! Cet évènement, tout relatif, nous donne la mesure du temps passé et nous projette vers l'avenir.

Que celui-ci soit favorable à notre commune!

Je ne manquerai pas à la tradition de vous présenter ainsi que tous les Conseillers Municipaux, les Employés communaux, nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année qui frappe à notre porte!

L'année 99 a vu la concrétisation de plusieurs de nos projets; amélioration de la distribution d'eau, avec du retard tout de même dans la protection des captages, goudronnages supplémentaires de voies communales, achat de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers, rénovation du secrétariat et achat de nouveaux matériels. Quant à l'effacement des lignes dans le bourg, celui-ci devrait commencer en début d'année. Nous souhaitons cette année, pouvoir bénéficier de subventions pour mettre en place l'éclairage public des villages. Nous pensons également rénover un logement de l'école permettant ainsi d'accueillir une nouvelle famille, qui rejoindrait celles que nous avons eu le plaisir de recevoir cette année, que ce soit dans les loge-ments tous loués de la SELI ou bien dans de nouveaux pavillons.

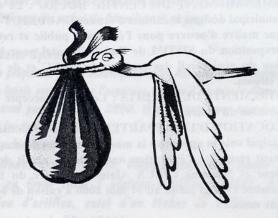
Etat Civil

NAISSANCE

Le 5 Octobre 1999 : Lucas ANDREAU, le Bourg

Le 6 Octobre 1999 : Alexandre PARBAUD, le Bourg

Nos félicitations aux heureux parents.



CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence d'Alain NAVARRE, Maire.

Séance du 2 novembre 1999

CREANCES IRRECOUVRABLES: Le conseil municipal décide d'admettre en non valeur des titres correspondant à des factures d'eau pour un montant total de 2 773 F.80 qui n'ont pu être encaissés malgré les recherches et les poursuites.

VENTE D'UN DELAISSE DE CHEMIN AU GRAND BOUGOUEIX : Le conseil municipal décide d'effectuer une visite sur place et accepte le principe de la vente d'un délaissé de chemin au profit de madame REMIRES à raison de 8 F.00 le M². Une enquête publique aura lieu avant la décision définitive.

CONTRAT TEMPS LIBRE ET CONTRAT EDUCATIF LOCAL PROPOSES PAR LA CHARTE DU PAYS DU-NOIS: Le conseil municipal accepte la signature de ces deux contrats permettant d'obtenir les financements pour les activités du centre de Loisirs.

ADHESION DU SIERS au SYDOM 23 : Le Conseil émet un avis favorable à l'adhésion du SIERS au futur SY-DOM 23.

CONTRAT ASSURANCE C.N.P.: Compte tenu de la transposition en droit français de la directive européenne relative aux marchés publics et que la commune de Naillat adhère à la CNP par l'intermédiaire du Centre Départemental de Gestion de la Creuse pour la couverture du risque statutaire de son personnel, le Conseil municipal décide de reconduire la proposition de la CNP à compter du 1er janvier 2000 pour une année et demande au CDG 23 d'assurer la gestion du contrat d'assurance. Le Conseil municipal autorise le maire à signer les documents nécessaires.

RESEAU D'EAU - DEMANDE DE SUBVENTION : Le Conseil municipal approuve l'étude préliminaire concernant la mise en place de compteurs généraux et demande l'octroi de subventions au titre du programme FNDAE 2000 pour un montant de travaux de 90 000 F H.T.

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT: Le Conseil municipal décide d'engager l'étude du zonage d'assainissement pour l'an 2000, conformément à la Loi sur l'eau, désigne le DDE comme conducteur d'opération pour la consultation des bureaux d'études et demande les subventions correspondantes.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG: Le Conseil municipal désigne le cabinet d'études GAUDRIOT en tant que maître d'oeuvre pour l'éclairage public et retient la proposition du SIVOM de Dun-le-Palestel pour l'exécution du génie civil des travaux du SDEC et de France Télécom.

VIREMENTS DE CREDITS : Le conseil accepte la proposition du Maire.

LOCATION D'UN APPARTEMENT : : Le Conseil municipal vote et approuve la mise en location d'un appartement réservé à l'éducation nationale au profit de Monsieur et Madame CIEUX Alain à compter du 1er novembre 1999 et jusqu'au 31 mai 2000 à raison de 600 F00 par mois.

BIENS DE SECTION DES VILLETTES:

Le Conseil municipal approuve la convention pour les modalités de règlement de la taxe foncière.

CONTRAT POUR LA BDP:

Après lecture de la convention, le Conseil municipal l'approuve et autorise le Maire à la signer avec le Conseil général de la Creuse.

CHAUFFAGE MAIRIE/ECOLE: Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise TRULLEN pour le changement de la régulation du chauffage, l'ancien matériel ne passant pas l'an 2000.



Séance du 17 décembre 1999

TARIFS POUR L'ANNEE 2000 : Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs à compter du 1er janvier :

- repas à la cantine :

- enfant : 14 F,40 - adulte : 22 F,00

-abonnement eau: 270 F,00

- dépose compteur d'eau : 250 F,00

- assainissement : 3 F,10 le M3

Les autres tarifs demeurent inchangés.

VIREMENT DE CREDITS:

Le conseil décide de procéder à un virement de crédits du chapitre 011 vers le chapitre 012 pour un montant de 13 000 F.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DE-PENSES D'INVESTISSEMENT :

Le Conseil autorise monsieur le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2000, les dépenses d'investissement dans la limite du quart de celles prévues en 1999.

REFORME DU MATERIEL:

Le Conseil décide de réformer les biens acquis en 1993 soit un ordinateur et une imprimante.

FORMATION DU C.E.S.:

Le Conseil accepte de faire participer le C.E.S. à une formation à compter du mois de février.

PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR LA PROTECTION DES CAPTAGES DE COLONDANNES :

Le Conseil approuve les mesures de protection prévues et engage la procédure de DUP. QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil soutient la motion des personnels du cadastre et désapprouve la suppression d'un poste de géomètre en Creuse ainsi que le transfert du plan à l'IGN. PORTES de l'AN 2000:

Le Conseil remercie Monsieur et madame Michel BOURLIAUD d'Azat pour le don d'une porte médiévale et René JEANNOT pour la réalisation gracieuse d'une porte en fer forgé pour l'an 2000.

INFORMATIONS

Service National:

Les filles et les garçons nés en janvier, février, mars 2000 doivent se faire recenser à la mairie durant ces trois mois.

Fermage:

La valeur de l'indice des fermages pour 1999 applicable pour les échéances du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000 est de 113,9 soit une augmentation de 2, 4 % par rapport à 1998.

Charte du Pays Dunois: Place aux jeunes, Session 2000:

La Charte est associée au programme d'origine québécoise destiné à donner une chance aux jeunes diplômés de travailler un jour "au pays".

Cette opération se traduit par l'accueil de ces jeunes sur 3 week-ends, les 4 et 5, 18 et 19 mars, 1er et 2 avril, afin de leur faire découvrir le contexte local, prendre contact avec le monde des entrepreneurs et développer un réseau, examiner les étapes de démarrage d'une entreprise, d'emplois ou d'activités diverses.

Ce programme s'adresse aux étudiants originaires du canton et est entièrement gratuit. Les candidatures sont à déposer à l'AFPA de Guéret-Programme Place aux jeunes- Le Clocher- 23000 St Sulpice le Guérétois ou Mme Gaumet au 05 55 41 20 20.

Conteneurs à ordures ménagères :

Ils sont collectifs et doivent rester visibles sur la voie publique de façon à être vider dans de bonnes condi-

Depuis quelques semaines, le tri des déchets fait partie de notre quotidien. Et cela semble bien fonctionner car du 4 au 24 novembre, ce sont déjà 52 tonnes d'emballages qui ont pu être récupérées au centre, grâce à votre geste.. Nous tenons à vous féliciter pour votre mobilisation, d'autant que la qualité des produits collectés est déjà très satisfaisante.

Quelques rappels:

Bac bleu: Emballages recyclables en vrac et bien vidés: Bouteilles en plastique (eau minérale, lait, cubitainers, produits d'entretien), Boîtes métalliques (conserves, canettes, aérosols), Papiers-cartons (y compris journaux et magazines).

Bac marron: Autres déchets ménagers en sacs fermés: Restes d'aliments, emballages non recyclables: sacs et films plastique, boîtes en plastique (yaourts, beurre, crème fraîche), polystyrène, couches, litière pour chats... Le Verre ne doit pas être déposé dans le bac bleu: (il risquerait de blesser les trieurs), le déposer dans le container au stade.

Club des Aînés

L'année 1999 s'est terminée par le goûter de Noël le dimanche 19 décembre.

Pour l'an 2000, le club vous invite à son Assemblée Générale le Dimanche 16 janvier, avec dégustation de la galette des Rois. Tous ceux qui ont envie, à partir de 50 ans et plus, de se distraire, de tisser de véritables liens d'amitié, peuvent adhérer au club de leur Commune. Nous comptons sur vous tous pour les convaincre . A l'occasion de cette Assemblée Générale il sera procédé au remplacement de plusieurs membres du bureau: Président, Trésorière adjointe, Secrétaire, Secrétaire Adjointe . Venez nombreux.

Le programme des animations de l'année 2000 sera établi par le nouveau bureau.

La municipalité remercie chaleureusement le club pour l'achat des décorations de Noël et de l'An 2000.

Colis de Noël

Cette année, 120 colis ont été préparés et distribués à nos anciens à qui nous souhaitons d'aborder, puis de vivre l'an 2000 en bonne santé, entourés des leurs.

Festivités

Concert du 28 novembre

Salle comble pour cette manifestation offerte aux écoles par l'Ensemble Vocal et Instrumental de l'Amicale Laïque d'Azérables . Merci à ces 60 donateurs et aux organisateurs de la LCSN .

Noël

Fête publique, en soirée, le 21 décembre pour l'Arbre de Noël de l'Ecole. La coopérative Scolaire avait organisé un spectacle dont l'artiste était le clown Filoche. La municipalité a offert une boisson à chaque élève avant le passage du Père Noël qui les a gâtés: chacun est en effet reparti avec un sachet de friandises et un jouet.

Nuit de la Saint Sylvestre

Les festivités préparées par la Municipalité, les Associations et notre restauratrice locale seront, nous l'espérons, vouées à un succès digne de l'exceptionnel passage à l'An 2000. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges!

Rappelons le déroulement:

Réveillon - Dansant chez Nicole, Disco-Gratuit avec Dance-Génération au foyer rural (plateau-réveillon à 80F). A MINUIT, Feu d'artifice, suivi d'un lâcher de ballons et passage des portes de l'An 2000!

A l'école de Naillat...

Tous les mardis, on va à la piscine de la Souterraine. On apprend à nager, on met la tête sous l'eau, on plonge... C'est génial!!

L'Artobus vient le vendredi après-midi tous les quinze jours. Avec Cécile, nous avons découvert certains instruments : la sanza, les appeaux, le bâton de pluie. Nous jouons de la musique.

Nous construisons un robot et nous apprenons une pièce de théâtre pendant les échanges de service.

Nous sommes allés à un concert, écouter des chansons de Georges Brassens, accompagnées d'une guitare et d'une contrebasse.

Tous les midis nous mangeons à la cantine . Eliane prépare les repas et Sylvie nous surveille.

Le 21 Décembre, on fêtera Noël à la salle des fêtes.

MMMMMMM

Il y aura le spectacle de Filoche et le Père-Noël passera peut-être!



Article réalisé par les élèves de CP et CE1 et leur maîtresse Catherine.



Les portes de l'An 2000

La porte médiévale:

Elle a été édifiée par les employés communaux; Jacky, Pascal et Christophe. Les pierres sont le don de Mr et Mme Michel Bourliaud d'Azat.

Le linteau mouluré est sculpté d'un blason avec trois fleurs de lys, (décorations réservées à la famille royale) datant du XVème siècle. A l'origine c'était un bandeau de cheminée d'un castel ou d'une maison-forte, car on trouve dans le livre "Les Seigneurs de Bridiers", une seigneurie à Azat au XIVème, peut-être même avant, au XIIème siècle. Les cantonniers ont construit la porte du passage à l'an 2000 et les escaliers, avec un mélange de sable et de chaux comme autrefois, pour permettre à la maçonnerie de "respirer".

La porte en fer forgé:

Nous sommes allés voir cette porte à la forge de Mr René Jeannot. Pour la réaliser, il a fallu une quinzaine de jours, soit environ 100 heures de travail. Elle mesure 2 mètres 60 et pèse 160 kg. En haut, on remarque le nombre 2000, des volutes. Pour les forger, René fait rougir la barre de fer et la tord sur un modèle. Il assemble les différentes parties en les soudant à l'arc électrique. La porte est très belle!

Nous félicitons et remercions toutes les personnes qui ont créé ces œuvres.

MAMANA

Les élèves du cycle 3